1790 9

~~La pluralité~~ Les membres de l'académie, assemblés
dans la salle ordinaire, sans examiner pour le moment la question
de l'illégalité, ou de la légalité de son assemblée, invite MM. de la
compagnie actuellement assemblées dans la salle inférieure, sous le
titre de comité de l'académie, à se joindre à eux, sous la présidence
de M. Lourtauneau, séant dans le bureau; à l'effet de
traiter en commun et amiablement des affaires communes.
et ont signé les commissaires chargés de porter ces paroles.

Pelletan Baudelocque pr.
Coronac Sédillot j.r

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. IV. M. 1193 b4

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11
d. 22 n° 29